

De: jean-paul FAUDET <jpf.faudet@orange.fr>
Envoyé: lundi 28 décembre 2020 08:05
À: mairie@saintpoldeleon.fr
Objet: enquête publique EARL de CREACH ANTON ST POL DE LEON

A l'attention de Mme Catherine DESBORDES, commissaire enquêteur

Madame,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations relatives au projet de co-culture de L'EARL CREACH ANTON :

-les activités et éventuels aménagements prévus au niveau des Viviers de Roscoff seront à préciser. Le risque d'introduction d'organismes pathogènes ou d'espèces invasives lié aux rejets chroniques ou accidentels doit également être évalué, afin d'éviter toute éventuelle propagation dans le milieu marin,

-le stockage des boues, la quantité produite, la situation des terrains destinés à leur épandage et leur impact seront à détailler,

-il conviendra d'adapter la gestion des eaux pluviales pour favoriser leur infiltration dans le sol (l'étude du sol permet une infiltration) avec réduction au strict minimum des surfaces imperméables (parkings végétalisés, voirie perméable...) ,

-des précisions sur les rejets engendrés par la chaudière devront être apportées, en outre il conviendra de réfléchir à des solutions alternatives pour tendre vers une consommation d'énergie plus propre, voire renouvelable (éolien, solaire, etc...).

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments respectueux

Jean-Paul FAUDET

Association "Consommation, logement et cadre de vie"